



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE Samedi 24 juin 2017 – 17h

I - BUREAU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale est ouverte à 17h par le président.

Celui-ci, propose la composition ci-dessous pour le bureau de l'assemblée générale :

Benjamin Cros, Julien Aimé, Frédéric Le Mevel, Jeanne Besse, Florent Lajat et Aurélien Chupin.

Il n'y a pas d'objections des membres présents.

II – REFORME STATUTAIRE

Afin d'accompagner au mieux la croissance de l'association, le bureau sortant a souhaité proposer une réforme de nos statuts pour permettre d'impliquer davantage de bénévoles dans la direction de l'association et de façon mieux structurée.

Florent LAJAT, membre du bureau sortant, fournit différentes explications sur cette réforme. Les points principaux sont notamment :

- La fusion du bureau et du comité directeur autour d'un conseil d'administration de 9 membres.
- La mise en place d'un scrutin de liste.
- La mise en place de mandats durant une olympiade.

Le secrétaire fait procéder au vote sur l'adoption de ces nouveaux statuts :

Celui-ci est adopté par 76 voix pour, aucune contre et pas d'abstention.

Le président, Benjamin Cros, lève la séance à 17h45.